



Lettre d'information « Action COVID-19 »

La pandémie que nous subissons touche chacun de nous de manière plus ou moins différentes.

Le Rotary Club Neuchâtel-Vieille-Thielle s'est mis au défi de rester fidèle à ses principes et plus particulièrement à celui de **soutenir la population** et ses acteurs.

Lors de notre 1^{ère} visioconférence de mercredi 25.03, a été exposé l'action proposée par Vincent Auberson et qui a enthousiasmé les membres présents.

De nombreux échanges de courriels ont permis de mettre en place les bases de cette action qui dans un 1^{er} temps aura pour but de réunir les fonds qui permettront de la réaliser.

Pour cela, l'« **Action COVID-19** » est lancée avec la **1^{ère} étape** !

Il est prévu de soutenir les personnes qui sont au front de la lutte contre ce fléau humain.

Un contact a été établi, par l'intermédiaire de Claude Manueddu, avec le chef du service des soins intensifs de l'HNE qui nous a écrit être très touché par cette action. Il va nous tenir informé de l'évolution de leurs conditions de travail qui évoluent de jour en jour.

Cependant, les bénéficiaires de notre action pourront être multiple et cela sera déterminé ultérieurement en fonction des fonds récoltés.

L'idée est que chaque membre du club qui ne peut participer aux lunchs statutaires et qui fait l'économie du repas, verse ce montant sur le compte des actions sociales en mentionnant « Action COVID-19 », **chacun restant bien sûr libre de verser ce que bon lui semble** !

Notre Club pour sa part, qui n'aura pas à payer le traditionnel apéritif d'avant séance, versera son équivalent pour les réunions statutaires des 18.03/01.04/15.04/06.05 et 20.05, soit **CHF 500.-**. Cette somme pourrait être augmentée d'un autre versement provenant du compte *Actions sociales*.

Cette **action est particulière** car nous dérogeons à notre principe de « *Mettre la main à la pâte plutôt qu'à la poche* » mais **la situation est particulière** et je pense que le Rotary et ses membres en sortiront « grandi » en procédant de cette manière.

Pascal Rohrer, président 2019-2020
Hauterive, le 31 mars 2020

Versements à effectuer sur le compte suivant :

IBAN : **CH40 0029 0290 1165 42M1 Q**

en faveur de : **Rotary Club Neuchâtel-Vieille-Thielle / Case postale 251/ 2072 Saint-Blaise**

Mention : **ACTION COVID-19**

(Un bulletin de versement peut être envoyé si nécessaire => communiquer l'adresse exacte à pascal.rohrer@gmail.com ou par téléphone au 079 230 56 30)